

## Objectifs du programme d'actions


Le programme de lutte contre les pollutions diffuses du bassin de l'Oudon vise à reconquérir la qualité de l'eau :

- du **captage de surface de Segré** pour les paramètres nitrates et produits phytosanitaires,
- **des 3 captages souterrains** situés dans l'aire d'alimentation du captage de Segré et considérés comme vulnérables pour le paramètre nitrate : La Plaine, l'Eperonnière et les Fauvières.

Ce programme participe aussi à la reconquête du bon état des eaux dans le sens de la Directive Européenne Cadre sur l'Eau.

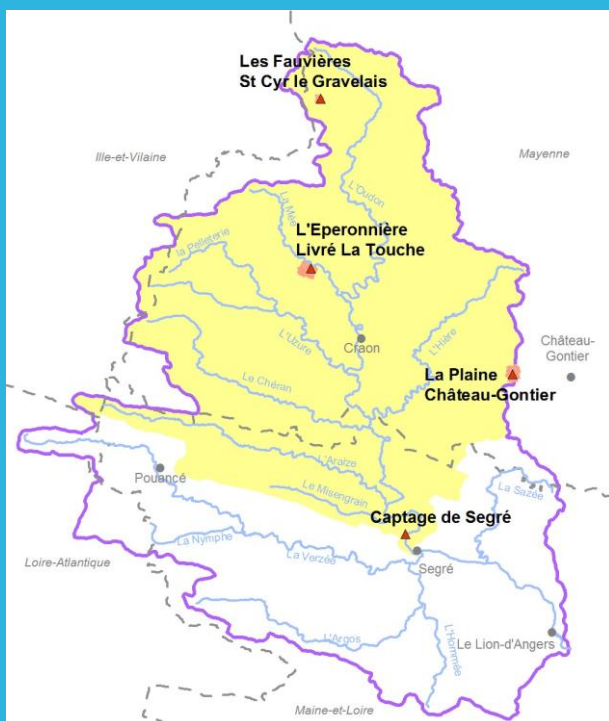
## Le territoire d'actions

Le programme d'actions se décline à 3 échelles :

 Aire d'alimentation du captage de surface de Segré pour la plupart des actions agricoles.

 Aires d'alimentation des captages souterrains de la Plaine, l'Eperonnière et des Fauvières pour les études d'aires d'alimentation et les diagnostics-conseils globaux d'exploitation.

 Bassin versant de l'Oudon pour la communication et les études agricoles, le programme non agricole et transversal.



## Le porteur de projet

Le SYndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions (SY.M.B.O.L.I.P.) regroupe plusieurs structures en lien avec la gestion de l'eau : les Syndicats de Bassin de l'Oudon Nord et Sud et 12 collectivités chargées de l'alimentation en eau potable du bassin versant de l'Oudon.

L'une des missions du SY.M.B.O.L.I.P. est de mettre en œuvre le programme de lutte contre les pollutions diffuses. Le Président du SY.M.B.O.L.I.P. est Monsieur Gilles GRIMAUD, maire de Segré (49).

SY.M.B.O.L.I.P.

Groupe Milon  
4 rue de la Roirie  
49500 SEGRE

Tél : 02 41 92 52 84  
Mail : [contact@bvoudon.fr](mailto:contact@bvoudon.fr)  
Site internet : [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr)

## Pour plus d'informations

Vous souhaitez adhérer à l'une des actions du programme ou simplement avoir davantage d'informations, rendez-vous sur [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) rubrique Qualité de l'eau/Le Plan d'actions du SYMBOLIP ou flasher le code suivant :



Opération réalisée grâce au soutien technique et financier de :

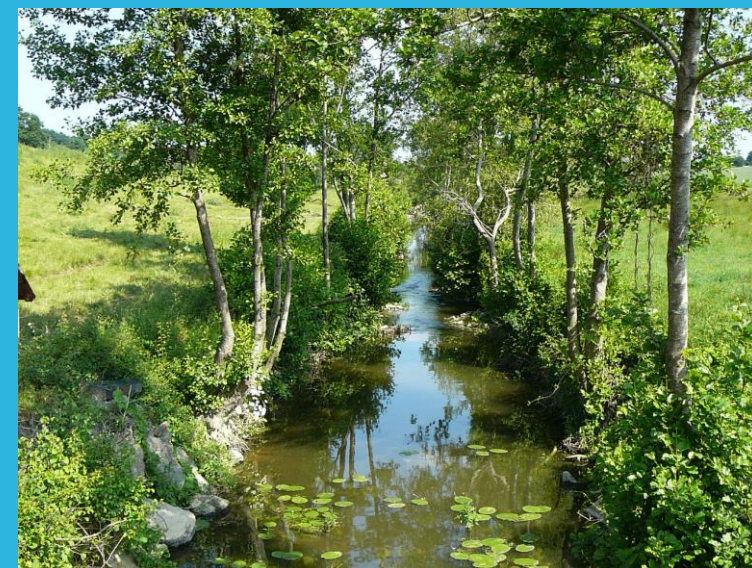


Données cartographiques : IGN 2009© - BD Carthage® - BD Carto®

Crédit Photo : Jean-Louis Aubert, SY.M.B.O.L.I.P.

Dépôt légal : 2016 - tirage en 6000 exemplaires - 2016

Création et conception graphique : SY.M.B.O.L.I.P.



# Programme de lutte contre les pollutions diffuses du bassin de l'Oudon

Edition 2016



# Programme agricole

*Objectif transversal du programme agricole : Réussir durablement l'amélioration de la qualité de l'eau en maintenant la place de l'agriculture et de l'élevage dans son économie et dans sa vie sociale*

## Un partenariat avec les agriculteurs

*Il vise à fournir un appui technique aux agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques agricoles ou de leur système vers des méthodes plus respectueuses de la qualité de l'eau.*

Une démarche de progrès agro-environnemental adaptable aux besoins de chaque exploitant agricole de l'aire d'alimentation du captage de Segré est proposée.

### - des diagnostics-conseils et suivis sur 3 ans :

soit ciblés sur une thématique (fertilisation ou phytosanitaire) soit pour permettre l'évolution de système. Un diagnostic-conseil global est aussi proposé pour les exploitants situés dans les aires d'alimentation des captages souterrains.



- des accompagnements spécifiques : individuels ou en groupes de progrès sur des thèmes variés (autonomie alimentaire, connaissance du sol, bocage...)

- des formations sur les couverts végétaux, la diminution des intrants, la biodiversité...

## L'amélioration des connaissances

*Améliorer les connaissances du territoire pour trouver des perspectives d'évolution favorables à la qualité de l'eau.*

- Etude de l'opportunité de développement de l'agriculture biologique sur le bassin de l'Oudon

- Poursuite de la prospective « quelle agriculture sur le bassin versant en 2030 ? »

- Etude pour la création de zones tampons sur le territoire



## Un partenariat avec les préconisateurs agricoles

*En 2011, plus de 20 structures réalisant du conseil auprès des agriculteurs ont signé la charte des préconisateurs sur les pratiques agricoles permettant d'améliorer la qualité de l'eau du bassin de l'Oudon. Elle a permis d'impliquer davantage ces acteurs agricoles dans le programme d'actions et de mettre en cohérence les conseils agricoles adaptés aux problèmes de qualité de l'eau.*

- Poursuite de la charte des préconisateurs

- Formation des agents préconisateurs de terrain



## Une communication agricole

*Elle vise à promouvoir les actions du programme, les pratiques agricoles plus respectueuses de la qualité de l'eau, et les dispositifs d'appui technique ou financier.*

- Information sur les aides financières mobilisables par les exploitants agricoles

- Lettre agricole de l'Oudon : lettre trimestrielle envoyée par courrier à l'ensemble des exploitants du bassin de l'Oudon



- Bulletin agronomique (en projet) : lettre mensuelle envoyée par mail aux exploitants le désirant

- Actions de sensibilisation : fermes ouvertes, soirées d'information...

# Programme non agricole

*Il est destiné à l'ensemble des acteurs locaux non agricoles du territoire afin de les inciter à réduire, supprimer ou mieux utiliser les produits phytosanitaires.*

- **Charte Jardiner au naturel** : Initiée en 2013 sur le bassin versant de l'Oudon, elle regroupe aujourd'hui 54 signataires dont les 32 magasins de jardinage du territoire.



Elle vise à sensibiliser les particuliers aux risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires et aux méthodes alternatives existantes grâce à la formation des vendeurs en jardinerie et à une importante communication.

- Les grandes surfaces et les entreprises et artisans vendant et/ou utilisant des produits phytosanitaires sont sensibilisés.

- Les collectivités sont accompagnées vers la réduction ou l'arrêt de l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics : plans de désherbage, formations, aides à l'acquisition de matériel de désherbage, charte communale, communication...

## Programme transversal

*Il s'agit des actions qui concernent à la fois le monde agricole et les usagers non agricoles.*

- Suivi de la qualité de l'eau de l'Oudon et de ses affluents

- Formations à destination des élus sur les enjeux de qualité de l'eau du territoire

- Coordination des actions en faveur du bocage

- Etudes des aires d'alimentation des captages souterrains



- Animation, suivi et évaluation du programme d'actions